

MUSÉE BLANCHARD DE LA BROSSE, Saïgon LES DÉBUTS



Vue extérieure du Musée Blanchard de la Brosse
(*Bulletin des musées de France*, janvier 1931)

[Une collection de pièces chinoises]
(*L'Écho annamite*, 25 mai 1927)

[...] Ce qui serait susceptible de constituer d'une manière brillante une section importante du Musée de Saïgon serait une collection de pièces chinoises savamment constituée par un numismate spécialiste. De cette collection, M. [Alexandre] Mercier, de l'Immigration [adm. des Hévés de Xuan-Loc], a dressé un catalogue qui sera publié d'ici peu et aura un retentissement certain. On viendra suivre l'histoire de la monnaie céleste depuis Fou Bi jusqu'à ces jours et ce ne sera certes point le moindre mobile d'intérêt. Mais il faudrait que le cadre répondît mieux à ces curiosités et que, pour ne parler que de cela, le jour ne fut point parcimonieusement dispensé sur ces choses dignes d'admiration. [...]

La collection de feu Victor HOLBÉ (1857-1927), pharmacien
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Pharmacie_Lourdeault-Saigon.pdf

À la Société des études indochinoises
vvvvvvvvvvvvvv
Saïgon aura un musée digne d'elle
(*L'Écho annamite*, 20 juin 1927)

Les membres de la Société des études indochinoises, réunis en assemblée générale extraordinaire au nombre d'une soixantaine, vendredi soir, au numéro 1 de la rue Sohier, ont pris une décision intéressante : l'acquisition, au prix de 45.000 piastres, de la collection d'antiquités chinoises et japonaises de feu M. Holbé, afin d'en constituer les premiers éléments d'un musée pour Saïgon.

Les connaisseurs qui ont admiré la collection Holbé sont unanimes à reconnaître que notre bonne ville a là une occasion superbe, sinon unique, d'acquérir, pour son futur musée, un « fonds » qui s'accroîtra très certainement dans la suite de dons nouveaux, d'acquisitions nouvelles.

Mais telles qu'elles sont, les pièces de la propriété des légataires Holbé formeront déjà un musée très présentable, quoique relativement peu important pour une cité comme la « Perle ». Il y a lieu d'espérer que cet embryon se développera, grandira, tout comme le petit poisson de la fable, pourvu que Dieu. et les hommes lui prêtent vie.

Une souscription publique sera ouverte, sur l'initiative de la Société des études indochinoises, en vue de recueillir l'argent nécessaire à cet achat.

Étant donné le prochain départ pour la France, sans esprit de retour, des héritiers de M. Holbé, la vente de la collection sera faite au comptant. Un syndicat de garantie va donc être formé qui répondra de la somme de 45.000 piastres.

Dès maintenant, les sommes suivantes sont acquises :

En piastres (\$)	Souscription	En garantie
M ^e Mathieu (1)	1.000	1.000
MM. Guigues	100	1.000
Heumann	250	1.000
Bainier (2)	250	1.000
Héraud	500	1.000
Chamrion (3)	300	1.000
Solirène	350	1.000
Worg-Yuk-Ky	200	1.000
Ly-Lap	200	1.000
Total	2.850	8.000

(1) Edgar Mathieu : célèbre notaire saïgonnais. Président du Syndicat des planteurs de caoutchouc (1929). Il se suicida le 20 mars 1935 après avoir mis le feu à son étude.

(2) Bainier, des Éts Auto-Hall.

(3) Maurice Chamrion : administrateur délégué des Éts Dumarest d'Indochine (tissus), membre de la Société des études indochinoises et du Syndicat des planteurs de caoutchouc.

Un comité a été fondé sous la présidence de M. Héraud ¹, président du Conseil colonial, président du Syndicat des planteurs, pour lancer la souscription. [...]

Nous souhaitons vivement que ce projet aboutisse à un succès rapide et complet et que Saïgon s'enorgueillisse bientôt d'un musée digne de la capitale de la riche Cochinchine.

Le futur musée [Blanchard de la Brosse] de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 27 juin 1927)

Le Comité pour le lancement de la souscription qui doit permettre l'acquisition de la collection Holbé et la constitution du Musée de la Cochinchine à Saïgon est définitivement formé.

La Société des études indochinoises a reçu, en effet, l'adhésion de MM. Héraud [anc. dir. Franco-asiatique des pétroles (Shell)], président du Conseil colonial, qui assume la présidence ; Lucien Lasseigne, agent général de la Banque franco-chinoise* en Indochine ; [Ivan] Brandela, directeur de la Banque de l'Indochine ; Darles*, président de la Chambre de commerce de Saïgon ; Bec, président de la Chambre d'agriculture de Cochinchine ; le général Ducarre, commandant le groupement Cochinchine-Cambodge ; le capitaine de vaisseau Decoux, commandant la Marine en Indochine ; Tao, président de la Chambre de commerce chinoise de Cholon ; Bontoux, agent général de la Compagnie des Messageries maritimes* ; Mgr l'évêque de Saïgon Lefèbvre [sic : Lefèvre], maire de Saïgon ; Sicé, administrateur de la Société des grands hôtels indochinois* [SGHI], Gazano, président de la Commission municipale de Cholon ; Husson, agent général de la Compagnie des Chargeurs réunis* ; Guigues, président de la Société des études indochinoises ; Bouchot, représentant de l'École française d'Extrême-Orient [EFEO] ; Ng-van-Mai, professeur ; le doc-phu-su Vinh ; le docteur Lê-quang-Trinh ; le président du Syndicat de la presse ; le délégué des journalistes de l'Indochine ; le délégué des journalistes indépendants.

Sous de si excellents auspices, il ne reste pas de doute que la Cochinchine ne manifeste avec entrain son désir d'avoir, enfin, un musée digne à la fois de son histoire et de son avenir.

Autour de la collection Holbé

Pour le Musée de la Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 30 juin 1927)

M. Héraud, président du Conseil colonial, président du Comité de souscription pour la constitution d'un Musée de la Cochinchine à Saïgon, a réuni lundi soir, à 18 heures, à la Chambre de commerce, les personnalités qui ont adhéré au comité.

Étaient présents : MM. le général Ducarre ; Darles, président de la Chambre de commerce ; Bec, président de la Chambre d'agriculture de Cochinchine ; Mathieu, notaire ; Le Graucande [directeur de l'*Impartial*] ; Carleron, directeur du Bureau officiel

¹ René Héraud (1882-1929) : directeur de la Cie franco-asiatique des pétroles (Shell), co-proprétaire des plantations de caoutchouc de Suoi-chua et Phuoc-Binh, administrateur du port de commerce de Saïgon, de la Société foncière et rizicole de Soctrang, président de la Cie foncière d'Indochine. Membre représentant la CCI de Saïgon (1920), puis président (1926) du Conseil colonial (en remplacement de Lachevrotière récusé par les conseillers annamites). Président du Syndicat des planteurs de caoutchouc (septembre 1925).

de tourisme de la Cochinchine ; Tsa-Tseng-Ye, secrétaire général de la Chambre de commerce chinoise de Cholon ; Sicé, administrateur de la Société des grands hôtels indochinois ; Bouchot, représentant de l'École française d'Extrême-Orient.

Absents excusés : MM. Decoux, commandant de la Marine en Indochine ; [Ivan] Brandela, directeur de la Banque de l'Indochine.

Absents de Saïgon : MM. Lasseigne, agent général de la Banque franco-chinoise en Indochine ; Bontoux, agent général des Messageries maritimes ; Guigues, trésorier payeur de la Cochinchine ; Solirène, pharmacien ; etc.

Le président retrace l'historique de la question; il souligne que, de l'avis unanime des connaisseurs qui ont vu la collection Holbé, cet ensemble de pièces est digne de figurer comme fonds au Musée de la Cochinchine, et que, par conséquent, le pays peut se livrer sans appréhension à l'acquisition.

Puis, il expose que le légataire ayant exprimé le désir d'être mis en possession, sinon de la totalité, du moins d'une partie de la somme due, avant son départ, qui aura lieu le 3 juillet, il fallut trouver un expédient pour réaliser l'acquisition de la collection avant cette date.

Une association de cinq membres de la société : MM. Héraud, Mathieu, Neumann, Solirène et Nguyễn-van Cua ², se constitua, qui réunit la somme demandée et acquit provisoirement le fonds Holbé. à charge par les acquéreurs provisoires de. rétrocéder à la Société des études indochinoises, dans un délai de quatre mois, quand la souscription aura produit le chiffre total.

Cette déclaration suscita de la part de l'assemblée une manifestation de gratitude, dont la spontanéité ne put toucher que ceux qui en étaient l'objet.

Après une discussion courtoise, à laquelle prirent part MM. Darles, Mathieu, Le Grauclaude et Bouchot, discussion qui éclaire vivement les débats, le général Ducarre suggère, fort heureusement, que l'acquisition pourrait être faite par la contribution en parties égales du gouvernement, de la ville de Saïgon et des particuliers ; de cette manière, tous ceux auxquels il appartient de témoigner de leur intérêt pour la collection seraient appelés à donner une participation effective.

Cette question sera soumise à une étude approfondie.

Enfin, le comité décide, pour permettre au public saïgonnais et cochinchinois d'apprécier la collection, d'ouvrir la villa Hermosilla, place Maréchal-Joffre, trois fois par semaine les dimanches, mardi, et samedi, de 9 heures à 11 heures, moyennant un droit d'entrée de 0 p. 50, et le vendredi de 8 h. 30 à 11 h. 30, moyennant un droit d'entrée de 1 p. 00.

Discours prononcé par M. Blanchard de la Brosse
au banquet de la Société des études indochinoises, en réponse
au toast de son président, M. Guigues
(*L'Écho annamite*, 12 juillet 1927)

Mon cher président,
Mesdames,
Messieurs,
C'est avec une satisfaction particulière que je me trouve aujourd'hui parmi vous.
La Société des études indochinoises est une de mes plus anciennes connaissances de Saïgon.

² Nguyễn van Cua, de l'Imprimerie de l'Union :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Nguyen-van-Cua.pdf

Il y a quelque vingt-huit ans que je la rencontrai, au fond d'un édifice paisible, dans la partie la plus tranquille de la rue La-Grandière, où elle abritait alors ses collections et ses travaux

.....
J'avais déjà vu les musées de Colombo et de Singapore.

Je laissai la vieille dame en sa maison abandonnée, dans sa rue quasi-déserte, un peu désenchanté.

.....
Il manque à Saïgon un musée, qui soit à la fois un musée d'art extrême-oriental et un musée d'histoire.

Un tel musée fait défaut aux érudits, à tous ceux que l'Indochine et l'Extrême-Orient intéressent et captivent ; il manque aussi aux voyageurs, aux touristes, chaque année plus nombreux.

Une ville de l'importance de Saïgon se doit à elle-même de ne négliger ni l'enseignement du passé, ni le développement du goût des belles choses parmi ses habitants.

Une circonstance favorable s'est présentée d'accroître vos collections ; vous l'avez saisie aussitôt, plus soucieux, en hommes d'action que vous êtes, de réaliser que de faire une affaire : il y a tant de joie dans l'action prompte, et que l'on sait, et vous avez raison, devoir être féconde !

Ici, j'ai un aveu, un peu pénible, à vous faire, et au sujet duquel je sollicite toute votre indulgence : le gouvernement aurait beaucoup voulu vous aider ; mais le chapitre des subventions est restreint et l'exercice très entamé ; le gouvernement ne pourra, selon la formule, qu'honorer votre société d'une souscription.

Dans la suite, je compte pouvoir faire davantage pour la Société des études indochinoises.

Si nous ne pouvons fournir le collier, au moins nous espérons offrir l'écrin !

Sur le boulevard Norodom, face au temple du Souvenir, à l'entrée du Jardin botanique, s'érige un vaste bâtiment, que j'espère voir terminé d'ici la fin de l'année.

J'envisage de le mettre à votre disposition.

La société installerait là, au large, et dans un cadre approprié, le nombre accru de ses collections. »

Saïgon aurait ainsi enfin un musée digne de la capitale historique de l'Indochine, digne de la ville qui, la première, a conçu et voulu l'Indochine d'aujourd'hui, digne de la cité d'où partirent les uns pour la gloire, les autres pour un sacrifice obscur, tant de héros qu'animait la passion de reconstituer en Extrême-Orient un empire français analogue à celui conçu par les Dupleix, les Lally-Tollendal, les Cavelier de la Salle, les Cartier et les Champlain. et j'ajouterai un musée digne aussi de votre société, de cette Société des études indochinoises qui, depuis plus de soixante ans, par l'effort uni de ses membres français et annamites, a recueilli une masse de documents ethnographiques et historiques qui demeure le trésor le plus varié et le plus complet que nous possédions sur ce pays.

En dotant enfin la Société des études indochinoises d'un immeuble convenable pour ses travaux, ses conférences et ses collections, la Cochinchine ne s'assurera pas seulement un musée dont elle manque absolument ; elle acquittera envers votre savante société un tribut légitime de reconnaissance et de gratitude !

.....

On visite la collection Holbé
(*L'Écho annamite*, 15 juillet 1927)

Les Saïgonnais savent-ils qu'ils peuvent visiter la célèbre collection d'art extrême-oriental que M. Holbé avait réunie en quarante années de patientes et sagaces recherches et qui vient d'être acquise par le musée de la Société des études indochinoises ?

.....

La collection Holbé
(*L'Écho annamite*, 25 juillet 1927)

Le gouverneur de la Cochinchine a adressé aux chefs de province la circulaire suivante :

La Société des études indochinoises, reconnue d'utilité publique, a décidé, à la presque unanimité de ses membres présents à l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 1927, de conserver à la Colonie la célèbre collection patiemment recueillie par M. Holbé et de l'acquérir pour constituer le fonds du Musée de la Cochinchine qu'elle se propose d'installer à Saïgon, dans un vaste et beau bâtiment que compte mettre à sa disposition l'Administration locale.

Malheureusement, ses disponibilités budgétaires, extrêmement modestes, ne lui permettent pas de réaliser cette acquisition sans faire appel à la collaboration du pays tout entier ; aussi, son assemblée générale faisant confiance à la générosité des Cochinchinois d'une part, d'autre part à leur légitime amour-propre local, a-t-elle décidé de faire circuler dans chaque province des listes de souscription qui permettront à tous les Cochinchinois de s'associer à l'initiative de la Société des études indochinoises.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien réserver bon accueil aux requêtes que vous adresseront soit le Comité de la Société des études indochinoises, que préside M Guigues, et dont M. Bouchot est le secrétaire général, soit le comité de patronage pour le lancement de la souscription que préside M. Héraud, président du Conseil colonial. »

Chronique de Saïgon
Au musée de la Cochinchine
(*L'Écho annamite*, 2 août 1927)

Samedi dernier à 16 heures, M. Monguillot, secrétaire général du gouvernement général de l'Indochine, accompagné de M Guigues, président de la Société des études indochinoises, et de M. Bouchot, conservateur du musée, a visité la collection Holbé et la collection archéologique de la rue Sohier. Après s'être arrêté longuement devant chacune des pièces inestimables qui sont groupées, place du Maréchal-Joffre et avoir beaucoup admiré le résultat des patientes recherches d'un collectionneur sagace, M. Monguillot a exprimé le désir de voir également les spécimens d'archéologie cochinchinoise sur lesquels veille notre société savante. Le *Visnu* prékhmer, la collection préhistorique, les plus belles pièces d'art cham ont fait l'admiration du visiteur averti qu'est M. Monguillot qui s'est retiré à 17 heures 30 en marquant qu'il avait pris « le plus grand intérêt à la visite de cet ensemble qui constituera un fonds très honorable pour le Musée de la Cochinchine. »

Mme Varenne a visité la collection Holbé

(*L'Écho annamite*, 9 août 1927)

Décidément, la collection Holbé est à l'ordre du jour !

Presque inconnue du vivant de son premier propriétaire, sauf aux rares privilégiés admis dans l'intimité de celui-ci, elle est l'objet d'une vive curiosité, depuis qu'il est question d'en faire le noyau du futur musée de la Cochinchine.

Chacun veut la visiter, même moyennant un droit d'entrée, qui contribuera précisément à son acquisition par la Société des études indochinoises, au profit du public cochinchinois.

Maints hauts personnages ont tenu à l'admirer, à y consacrer quelques minutes, voire des heures entières, de leur temps combien précieux !

Après M. Monguillot, secrétaire général du gouvernement de l'Indochine, ç'a été le tour de Mme Varenne, samedi dernier, dans la matinée.

Faut-il ajouter que l'un autant que l'autre, ces visiteurs de marque en ont été enchantés ?

La chose ne surprendra personne, quand on sait que c'est M. Jean Bouchot, l'érudite secrétaire général de la Société des études indochinoises, qui leur a servi de cicerone, et qu'il ne leur a ménagé ni empressement ni explications longues et intéressantes.

A ce propos, nous apprenons que le concours financier et moral des officiers d'active et de réserve de Cochinchine est particulièrement sollicité pour la constitution du musée projeté.

Un carnet de souscription est déposé, à cet effet, au secrétariat de la Réunion des officiers.

Le montant en sera versé à la caisse.

Le total des cotisations sera adressé, le 31 courant, par l'administrateur délégué, à M. Bonnenfant, agent de la Banque de l'Indochine et trésorier de la Société des études indochinoises.

Deux musées
(*L'Écho annamite*, 24 octobre 1927)

Deux musées existent à Saïgon, qui pour n'être pas encore dans le cadre convenant aux beautés qu'ils ont à montrer, méritent cependant la visite des connaisseurs.

Le Musée archéologique, (collection de l'École française d'Extrême-Orient), ouvert au public tous les jours, de 15 heures à 19 heures, présente quelques très belles pièces d'art khmer et cham, avec une collection préhistorique cochinchinoise fort curieuses. Ce musée se tient rue Sohier n° 1, coin de la rue de Massige et de la rue Sohier, tramways Blanchy ou Larclauze.)

Le Musée d'art extrême-oriental (Collection Holbé) ouvert au public les dimanche, mardi et vendredi, de 9 heures à 11 heures, et le jeudi de 13 heures à 16 heures, présente une très remarquable collection d'objets d'art chinois, japonais et annamites et de pièces ethnographiques. Ce musée se tient 2, place Maréchal-Joffre (ancien château d'eau).

Ces deux collections, confiées aux soins de la Société des études indochinoises, qui a pris la peine de les assurer à la Cochinchine, peuvent être visitées également par groupes, après entente avec le conservateur du Musée. Prière d'adresser toute correspondance, dans ce cas, 1, rue Sohier, à Saïgon.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

(*L'Écho annamite*, 3 janvier 1929)

À l'occasion de l'inauguration du musée Blanchard de la Brosse, les décorations suivantes ont été remises :

Commandeur de l'Ordre royal du Cambodge

M. Rosel, directeur de l'École des mécaniciens asiatiques, officier de l'Ordre royal du Cambodge.

Officier de l'Ordre royal du Cambodge

M. Chauchon, Louis, architecte contractuel des Bâtiments civils, chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

M. Lamorte Victor, directeur de la Société des Établissements V. Lamorte, chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

Chevalier de l'ordre royal du Cambodge

M. Bouchot, conservateur de musée Blanchard-de-la-Brosse.

M. Sabrié, architecte des Bâtiments civils.

M. Godaud, Félix, architecte contractuel.

M. Lauthier [Edmond], directeur de la Cie des eaux et d'électricité.

M. Anglès, ingénieur de 4^e cl. des Travaux d'agriculture.

Ordre du Mérite Moniseraphon

M. Loven Hippolyte, employé de la Société des Établissements Lamorte.

M. Horn, André.

Favier, surveillant technique à l'École des mécaniciens asiatiques.

M. Colombani Jérôme, surveillant du Jardin botanique.

Le musée Blanchard de la Brosse
(*L'Écho annamite*, 14 août 1928)

Avant son départ pour France, M. Monguillot a signé un arrêté donnant au musée de la Cochinchine le nom de M. Blanchard de la Brosse. Hâtons-nous d'ajouter, pour qu'on ne soit pas tenté de croire que c'est le gouverneur de la Cochinchine qui s'est fait « mousser » ainsi lui-même en se conférant l'immortalité, que c'est M. Finot, directeur de l'École française d'Extrême Orient, qui a proposé cette dénomination comme un juste hommage au chef actuel de l'administration locale, protecteur éclairé des Lettres et des Arts.

C'est M. Bouchot qui a été nommé conservateur du musée Blanchard de la Brosse. Nous aimons à croire qu'il restera sagement dans son « fromage ».

Lorsqu'il se sera acquitté de ses fonctions en faisant blanchir les murs de son musée et broser les rayons de sa bibliothèque, il pourra, si le cœur lui en dit, consacrer ses nombreux loisirs à pondre de la copie qu'il apportera aux journaux locaux pour se concilier leur sympathie. C'est son droit absolu de se livrer à des travaux d'érudition. Mais qu'il n'oublie jamais que sa qualité de fonctionnaire lui interdit les polémiques de presse, même contre les Annamites, ces pelés, ces galeux à l'égard de qui on peut tout se permettre. À défaut de sanctions administratives dont la bienveillance de ses supérieurs hiérarchiques peut le dispenser, en dépit des règlements, il est justiciable de l'opinion publique, dont le châtement le moins sévère n'est pas le ridicule.

Nous avons, dans le « dossier Bouchot » que nous avons commencé à constituer en vue d'éventuelles polémiques, certain article qui nous permettra, quand nous le

voudrons, de dépouiller M. Bouchot du prestige d'historien et d'écrivain qu'il a usurpé, pour lui rendre son véritable aspect de « rat de bibliothèque ».

Réception de la collection Holbé. D. n° 8794
(Procès-verbaux du Conseil colonial (Cochinchine française), 26 octobre 1928)

Rapport au Conseil colonial

Par lettre n° 195, du 27 décembre 1927, le Président de la Société des Études indochinoises, conformément à la volonté formellement exprimée par l'unanimité de membres de la Société réunis en assemblée extraordinaire le 17 juin 1927, a bien voulu, remettre au Gouvernement de la Cochinchine, la collection réunie par M. Holbé, docteur en pharmacie, décédé, et comprenant tout un ensemble d'objets d'art extrême-oriental.

La Société des Études indochinoises était devenue acquéreur de cette collection conformément aux dispositions d'un acte notarié passé le 24 juin 1927, cédant ladite collection à MM. René Héraud, Edgar Mathieu, Louis Solirène, Émile Heumann et Nguyễn-van-Cua, avec faculté pour ces derniers de la céder à leur tour à la Société des Études indochinoises contre versement de la somme de 45.000 piastres.

La Société des Études indochinoises a acquis de son côté la collection des mains de MM. René Héraud, Edgar Mathieu, Louis Solirène, Émile Heumann et Nguyễn-van-Cua, en leur versant le montant de la somme dont ils s'étaient acquittés vis-à-vis de M. Feutray, représentant des légataires de la collection Holbé, soit 45.000 piastres.

Cette collection, d'une valeur artistique réelle, comprend de nombreux spécimens de porcelaines, faïences, jades, divinités des pays d'Extrême-Orient et des collections ethnographiques importantes au nombre de 2.236 articles.

Elle sera exposée au musée de la Cochinchine qui possédera ainsi, dès son ouverture, un ensemble d'une valeur exceptionnelle représentant les manifestations les plus diverses de l'art d'Extrême-Orient.

Ce don aura, en outre, l'avantage de conserver au profit de la collectivité, une collection de pièces qui échappera ainsi aux vicissitudes de l'avenir et enrichira le trésor artistique de la Colonie tout en fournissant au public et à la population scolaire des modèles particulièrement choisis et variés des grandes conceptions esthétiques chinoises, japonaises et annamites.

Ce don étant fait sans charge ni affectation immobilière et ne donnant lieu à aucune réclamation, l'Administration locale a l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 39 paragraphe 5 du décret du 9 juin 1922, de prier le conseil colonial de vouloir bien autoriser l'acceptation du don offert à la Colonie par la Société des Études indochinoises.

Saïgon, le 11 octobre 1928.

Le Gouverneur de la Cochinchine, B. DE LA BROSSE.

Rapport de la Commission.

Le don fait au Gouvernement par la Société des Études indochinoises de la collection Holbé aura pour effet de permettre à l'Administration d'avoir dès l'ouverture du Musée de la Cochinchine, un fond d'objet d'art extrême-oriental des plus intéressants.

Cette donation étant faite sans charge, la commission a l'honneur de vous proposer d'accepter purement et simplement.

Le rapporteur, TRUONG-VAN-BEN.

M. LE PRÉSIDENT. — Je propose que le conseil colonial transmette tous ses remerciements aux généraux donateurs qui ont ainsi permis de créer le commencement du Musée de la Cochinchine.

M. LE PRÉSIDENT. — Messieurs, je mets aux voix les conclusions du rapport de la Commission. Pas d'observations ?
Adopté.

Chronique des provinces
Bentre
Curieuse trouvaille
(*L'Écho annamite*, 7 novembre 1928)

Le 24 octobre dernier, le bonze Ng. van Gam, de la pagode Long an Tu, se promenait, devant la porte d'entrée de celle-ci. Soudain, il sentit la part de terre sur laquelle il se tenait, s'affaisser sous son poids.

Curieux de ce qui se passait, le bonze prit une pioche et creusa le sol à cet endroit. Il aperçut, après quelques coups de pelle, une jarre enfouie. Il la retira, l'ouvrit, et fut tout surpris de constater qu'elle contenait des statuettes, de diverses dimensions, en or, plaqué-or ou argent.

L'une d'elles était surmontée d'une coiffe en brillant bleu. Il y avait en tout cinquante quatre sujets, d'une valeur globale de 2.000 piastres.

Les notables, avertis par le bonze, prévinrent le délégué administratif, M. Chi, qui fit transporter le butin chez le chef de la province, pour lui faire part de la curieuse trouvaille.

Quelques jours plus tard, le *huong diêm* Dong, accompagné de plusieurs fervents bouddhistes, vint réclamer les statuettes. L'administrateur refusa de les leur remettre, prétextant qu'il avait déjà envoyé une note à ce sujet au gouverneur de la Cochinchine, qui en décidera.

Selon les prévisions, ces statuettes iront enrichir le musée Blanchard de la Brosse.

Les habitants de [Bentre] ont signé une réclamation collective, adressée au gouverneur, tendant à rentrer en possession de leurs dieux.

Dans l'administration
Témoignages de satisfaction
(*L'Écho annamite*, 29 décembre 1928)

Par arrêté du gouverneur de la Cochinchine en date du 27 décembre 1928, un témoignage officiel de satisfaction est décerné à M. Bouchot, conservateur du musée « Blanchard de la Brosse », en récompense du zèle intelligent et de l'activité remarquable qu'il a déployés pour l'aménagement des collectons du musée

1^{ER} JANVIER 1929 :
INAUGURATION PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL PASQUIER

Les heures d'ouverture du musée Blanchard de la Brosse
(*L'Écho annamite*, 7 janvier 1929)

Le public est avisé que le Musée Blanchard de la Brosse est ouvert aux visiteurs tous les jours, sauf le mercredi, de sept heures à neuf heures et de seize heures à dix huit heures.

Lorsque l'aménagement intérieur de l'édifice, qui est activement poursuivi, sera achevé, les heures de visite seront augmentées et le public en sera prévenu par un nouvel avis.

Saïgon ouvre son musée jusqu'à 9 heures du soir
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 10 mars 1929)

Depuis le 4 février 1929, le musée Blanchard de la Brosse, placé sous le contrôle de l'École française d'Extrême-Orient, est ouvert tous les jours, sauf le mercredi, de 7 heures à 9 heures et de 16 heures à 21 heures.

Ces heures d'ouverture ont été choisies pour donner aux personnes que leurs occupations retiennent dans la journée, la possibilité d'examiner, aux meilleures heures du jour, les remarquantes collections d'art extrême-oriental qui sont devenues la propriété de la Colonie.

Un musée ouvert le soir constitue, même en Occident, une véritable innovation et il convient, d'autre part, de faire observer qu'un musée dont l'entrée est gratuite est devenu de nos jours une exception.

Courrier saïgonnais

Éts Lamorte
(*L'Écho annamite*, 3 avril 1929)

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Entrep._Lamorte-Saigon.pdf

Construction du musée Blanchard de la Brosse.

Une heureuse création
(*Les Annales coloniales*, 30 juillet 1929)

Il est créé à Saïgon un service de documentation photographique de la Cochinchine qui sera spécialement chargé de recueillir et de conserver tous les documents photographiques concernant la Colonie considérée au point de vue touristique, géographique et économique.

Les collections de ce service seront déposées au musée Blanchard de la Brosse.

Le service de la documentation photographique de la Cochinchine sera placé sous la direction du conservateur du musée Blanchard de la Brosse. Il ne ferait l'objet d'aucune inscription spéciale au budget de la Cochinchine.

Le public sera admis à consulter les collections aux heures d'ouverture du musée.

Il ne pourra, sous aucun prétexte, prendre de reproduction.

Le fonds des collections du Service de Documentation photographique sera constitué :

a) des photographies remises par le service photographique du gouvernement général ;

b) des photographies prises par le service de l'identité du gouvernement de la Cochinchine.

c) des photographies prises par les services officiels des pays de l'Union indochinoise.

d) des photographies données par les photographes professionnels qui feront à titre bénévole le dépôt de leurs œuvres ;

e) des photographies données par les photographes amateurs qui consentiront à titre bénévole à enrichir de leurs travaux les collections de la Colonie,

Toutes ces épreuves porteront: 1° le nom et l'adresse de leurs auteurs ; 2° le nom du lieu ou de la scène ; 3° la date complète. Ces indications indispensables pour servir à l'histoire du pays sont également utiles, en tant que références, pour les travailleurs désireux de se fournir d'exemplaires de ces épreuves pour leurs études.

Les collections ne recueilleront que les vues des sites touristiques, de centres (villes ou chefs-lieux), de monuments d'architecture moderne ou d'archéologie, de la vie indigène, des vues de grandes cultures, d'industrie (purement locales et en général tout ce qui est susceptible de fixer au point de vue de l'évolution de la Colonie, à l'exception des groupes privés, et de toute pièce dont l'intérêt général ne serait pas affirmé.

Les collections font l'objet d'un classement systématique par pays de l'union et dans chaque pays par province, villes, cantons, villages ou sites.

Arrivée à Marseille
(*Les Annales coloniales*, 3 avril 1930)

Le 26 mars, sur le *Compiègne* : Bouchot, conservateur de musée.

Au Musée Blanchard de la Brosse
(*Les Annales coloniales*, 14 avril 1930)

Le Musée Blanchard de la Brosse reçoit de plus en plus de visiteurs parmi lesquels beaucoup d'indigènes de l'intérieur qui semblent s'intéresser aux collections archéologiques et autres recueillies dans cet établissement.

Le nombre de personnes qui ont visité le musée durant le mois de février 1930 s'est élevé à 6.110.

Au musée Blanchard de la Brosse
(*Les Annales coloniales*, 23 juin 1930)

Le nombre des visiteurs du musée Blanchard de la Brosse s'est élevé pendant le mois d'avril à 11.939 personnes.

Ce qui élève le total général atteint depuis le 1^{er} janvier 1930 à 35.793 visiteurs.

JOURNAL DE VOYAGE
La Pagode
par CLODION [= Cucherousset]
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 15 juillet 1930)

[...] Nous mentionnerons enfin à l'actif de Saïgon le magnifique musée créé et organisé grâce à l'initiative, à la foi et à l'enthousiasme communicatif de notre ami Bouchot. Les collections en sont peut-être encore un peu maigres mais il faut songer au point de départ, il y a trois ans : un pauvre hangar où Bouchot avait réuni et montrait

avec un verre grossissant ce qu'il avait pu sauver des ruines du petit musée de la Société des études indochinoise.

Et voilà tout ce que nous avons à dire sur Saïgon. [...]

LE MUSÉE
BLANCHARD DE LA BROSSE
A SAÏGON
par J. BOUCHOT
(*Bulletin des musées de France*, janvier 1931)

Le 1^{er} janvier 1929, le gouverneur général Pierre Pasquier, entouré du gouverneur de la Cochinchine Blanchard de la Brosse, de M. Finot, professeur au Collège de France, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, de M. Jules Grenard³, président de la Société des études indochinoises, du signataire de ces lignes et de tout ce que Saïgon comptait d'érudits, de collectionneurs ou d'amateurs français et indigènes, procédait à l'inauguration d'un Musée de la Cochinchine. Jusqu'à ce jour, Saïgon, port d'escale français sur les grandes lignes des antipodes, restait la seule ville qui ne pût présenter au voyageur un musée digne de ce nom et tandis qu'il s'en voyait de remarquables sur tout l'itinéraire depuis Port-Saïd jusqu'à Tokio, tandis que les amateurs des arts de l'extrême Asie pouvaient visiter à Colombo, Madras, Bangkok, Kuala-Lumpur, Taïping, Weltvreden, Manille ou Changhaï des collections fort instructives, ils ne trouvaient rien à Saïgon qui valut que l'on s'y arrêtât.

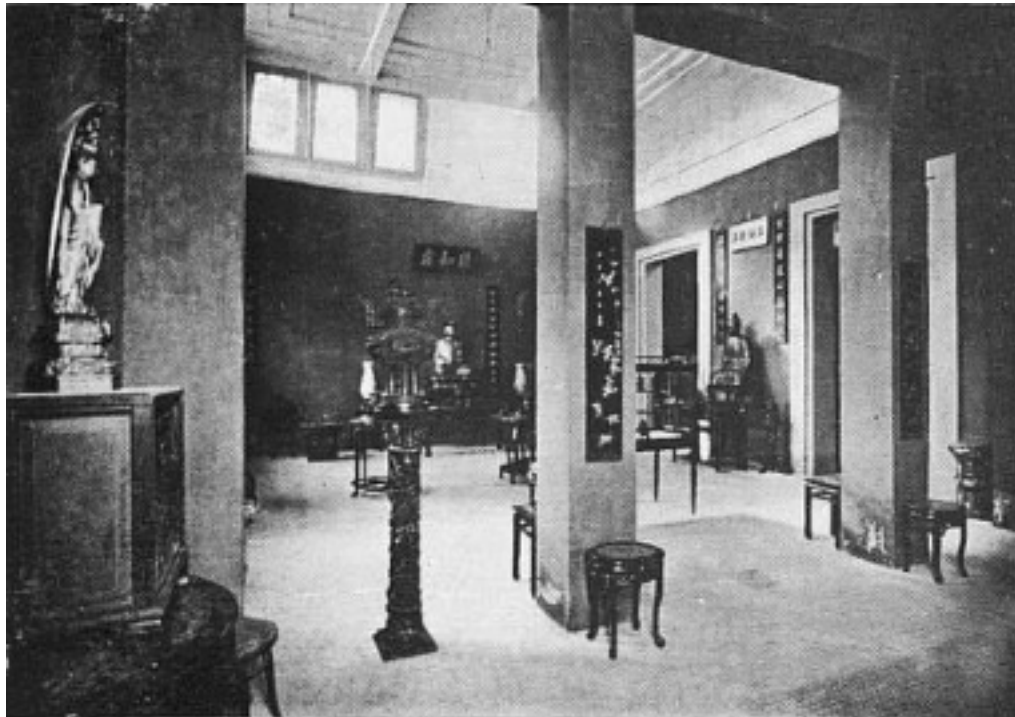
Cette situation avait déjà attiré, dès le début de l'occupation française, l'attention de l'amiral de la Grandière, qui avait donné des ordres pour réunir à Saïgon toutes les belles pièces d'art ancien, tant annamites que khmères, que possédait la colonie ; malheureusement, la Grandière, avait dû regagner l'Europe et ses successeurs se montrèrent infiniment moins attirés que lui par les manifestations de l'art indigène. Le Musée de Saïgon connut une première éclipse.

Vers 1900, à l'époque où se créait l'École française d'Extrême-Orient, un noyau de collections locales se concentra à Saïgon ; mais cette fois encore, la ville cochinchinoise ne devait pas conserver ses trésors et quand on transféra la capitale de l'Indochine vers les confins perdus du Tonkin, à Hanoï, le Musée en formation suivit la destinée des grands services administratifs. Or, il faut reconnaître qu'il était pour le moins téméraire de proposer un déplacement de trois jours de mer ou de cinq de train, à des amateurs que guidait seulement l'amour de l'art. Il fut donc admis depuis 1900 que l'Indochine n'avait point de collections à montrer aux clients de passage ou que, si elle en avait, elle les conservait jalousement cachées au fin fond de son territoire. Le Musée de Saïgon subissait sa seconde éclipse.

En 1925, un gouverneur fort averti des questions artistiques de l'Extrême-Orient, le docteur Cognacq, cherchant à constituer à Saïgon un « Musée du Riz », décida de réserver deux salles du bâtiment qu'il prévoyait à l'installation d'une exposition permanente de l'art ancien de l'Indochine. Il eut été facile de meubler ces deux salles avec les seuls monuments trouvés en Cochinchine, quoi qu'en pût penser M. Cognacq. Mais son successeur, le gouverneur Blanchard de la Brosse allait réaliser l'espoir de ceux qui croyaient pouvoir travailler utilement à la réalisation d'un Musée cochinchinois. M. de la Brosse était fort connu en Indochine où il avait fait toute sa carrière dans des postes à la fois éminents et délicats ; collectionneur averti, il s'était penché avec amour sur tous les problèmes artistiques qui se posaient sur les bords du Pacifique ; toutes les

³ Jules Grenard (1879-1929) : docteur en droit, auteur de *l'Organisation budgétaire de l'Indo-Chine française*, Paris, 1904, directeur de la Banque de l'Indochine à Saïgon, chevalier de la Légion d'honneur : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Bq_Indoch.-Saigon.pdf

formes de ces arts originaux lui étaient familières ; il allait donc être un tuteur aussi précieux au point de vue administratif qu'un conseiller et un guide sûr au point de vue artistique.



Salle d'honneur du Musée Blanchard de la Brosse.

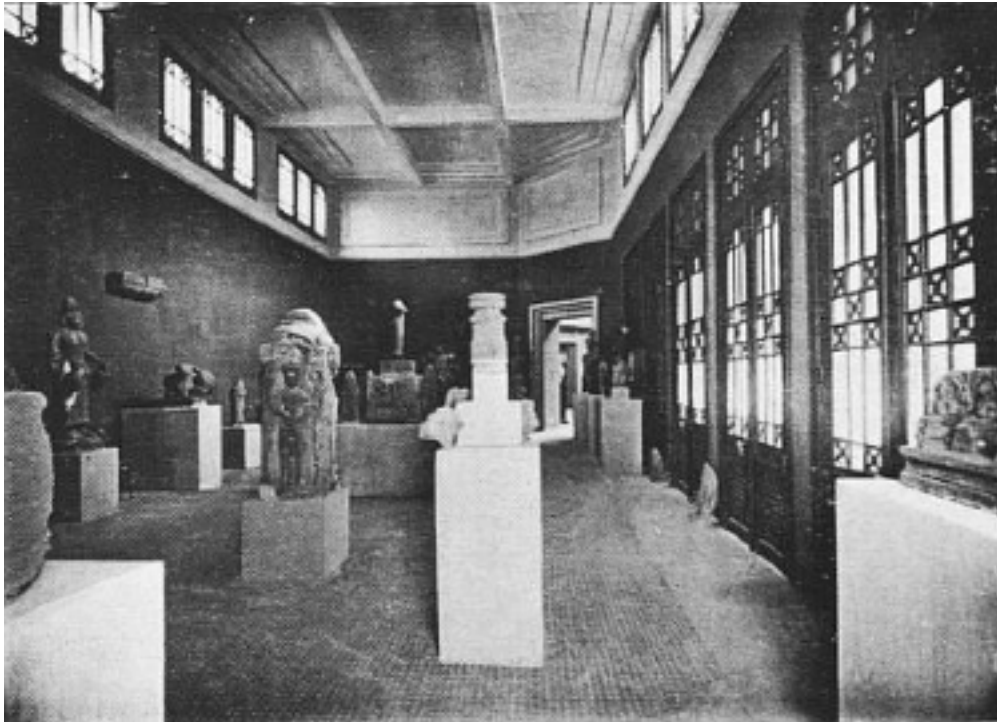
Au temps où il arrivait à Saïgon, mourait dans cette ville un ancien pharmacien de la marine, le docteur Holbé qui, au cours d'une longue carrière passée toute entière dans nos parages, avait réuni avec infiniment de science, d'admirables pièces d'art chinois, japonais, coréen, thibétain, khmer, siamois, javanais et indou. Le défunt, qui redoutait la dispersion au feu des enchères de cet ensemble formé avec amour, avait spécifié dans son testament que sa collection devait être proposée, pour une somme relativement minime, à l'une des organisations de la colonie qui serait susceptible de l'acquérir et de la présenter au public. La Société des études indochinoises, la plus vieille des sociétés savantes de l'Indochine, dont le siège était à Saïgon depuis 1867, fut pressentie ; on lui offrit la totalité de la collection pour la somme de quarante cinq mille piastres, soit au taux du jour environ cinq cent mille francs.

Le comité directeur décida de recourir à une souscription publique pour réunir les fonds nécessaires ; la souscription fut couverte en moins de quatre mois, prouvant ainsi que toute la Cochinchine désirait vivement avoir un musée groupant des œuvres incontestables des arts locaux.

Il avait été décidé que, dès que l'acquisition de la collection aurait été régularisée, le Comité directeur en ferait remise officielle au gouvernement de la Cochinchine, d'abord pour qu'elle fut incorporée au domaine inaliénable de la colonie, ensuite pour pousser le gouvernement à la création du Musée envisagé. Cette remise fut faite au début de l'année 1928.

Mais, si la collection Holbé possédait des trésors fort appréciables de jades, de céramiques chinoises des plus belles époques, de laques japonaises, de pièces curieuses des civilisations khmères et javanaises, il serait injuste de ne pas tenir compte également d'un dépôt, à la vérité bien infime encore, de statues khmères de la Cochinchine, que j'avais retrouvées en bien fâcheuse condition et que j'étais arrivé à reconstituer dans l'un des locaux appartenant à la Société des études indochinoises ; on trouvait là des morceaux fort intéressants de l'art prékhmer, ou indokhmer, comme l'appelait alors le

chef du service archéologique de l'École française, qui avaient été abandonnés au moment du départ des collections, en 1900. Enfin, il se trouvait aussi, épars dans les Inspections provinciales, des restes glanés dans le pays par des administrateurs curieux, des produits de fouilles individuelles tentées par des amateurs bénévoles qui s'en remettaient à l'administration du soin de conserver leurs trouvailles ; dès que l'ordre eût été introduit dans cette confusion, on s'aperçut que la Cochinchine disposait de tout un lot de documents lapidaires très suffisants pour orner les salles d'un Musée uniquement consacré à son histoire : il ne nous manquait plus qu'un local.



Galerie de sculptures khmères

C'est alors que sur la proposition de M. Blanchard de la Brosse, le gouverneur général prit un arrêté portant création du Musée, qui lui affectait la totalité du monument primitivement conçu pour le Musée du Riz, et le dotait d'un budget qui pouvait lui faciliter les premiers pas ; cet arrêté, d'autre part, répondant au vœu unanime de la population cochinchinoise, donnait à l'institution nouvelle, le nom de Musée Blanchard de la Brosse, en souvenir de la part décisive qu'avait prise ce gouverneur à la fondation.



Amida Butsu (Japon).

Le monument en question devait être un véritable petit palais, de style indéfini sans doute, mais remarquablement compris pour sa destination de Musée ; situé au seuil du Jardin botanique, loin du bruit et des poussières de la ville, il fait face au Temple du Souvenir annamite. Après que l'on a franchi les degrés d'une porte monumentale, on pénètre sous une coupole de 30 mètres de haut sur laquelle s'ouvrent les salles

d'exposition et la bibliothèque. À droite se trouvent les arts de la famille chinoise ; à gauche ceux de la famille indoue. La bibliothèque, qui appartient à la Société des études indo-chinoises, justement considérée comme le groupement naturel des Amis du Musée, comporte dix mille ouvrages d'art, d'archéologie, d'histoire et de religion strictement limités à l'Extrême-Orient ; elle est mise gracieusement à la disposition des travailleurs qui y trouvent en particulier des fonds importants d'ouvrages en caractères chinois ou siamois ; ainsi dotée, cette bibliothèque peut être tenue pour la seconde de l'Indochine, après celle de l'École française de Hanoï.

Le Musée de Saïgon présente donc au visiteur un ensemble très sûr de quatre mille pièces environ auxquelles une sévère sélection accorde un pouvoir didactique de premier ordre ; pour le connaisseur il réserve des surprises tant par la qualité de certaines de ses pièces que par leur rareté et il fournit, en outre, le moyen de trouver à sa portée toute la documentation indispensable à l'étude critique des spécimens les plus attachants.

Aussi comprend-on mieux la faveur dont jouit notre collection dans la capitale cochinchinoise : du 1^{er} janvier 1929 au 31 décembre, le nombre des entrées s'est élevé à cent vingt-huit mille et ce chiffre ne semble point vouloir diminuer en 1930. Sur ce nombre, les indigènes représentent environ cent mille visiteurs, le reste étant constitué par les Européens de la colonie ou par les passagers ; les grandes compagnies de navigation se prêtent à la propagande indispensable et il n'est plus aujourd'hui un paquebot étranger qui touche Saïgon sans nous envoyer un contingent appréciable de curieux.

Il est vrai que le règlement intérieur du musée s'est assoupli aux conditions spéciales de la colonie : ouvert le matin de 8 à 10 heures, le soir de 15 à 21 heures, il est accessible aux heures fraîches de la journée ; je crois d'ailleurs qu'il est le seul exemple d'une institution de ce genre ouverte dans la soirée.

Pour faciliter la visite, une installation électrique très étudiée a été prévue, qui illumine les salles et aussi les vitrines dès que le jour vient à tomber ; on a même été jusqu'à concevoir un modèle nouveau de vitrines, à gradins de verre dépoli et à éclairage interne, qui entoure les pièces d'une lumière très douce, ne gênant en aucune façon les yeux.

Dans un musée si nouveau, constitué de toutes pièces, la collection Holbé voit sa valeur s'affirmer chaque jour très supérieure à ce qu'elle avait été estimée tout d'abord, mais il nous faut parler surtout du lot de pièces khmères classiques que l'École française d'Extrême-Orient a bien voulu me charger de choisir pour le Musée dans ses dépôts.

Il y a là tout un ensemble de monuments qui permettent de se faire une idée assez exacte des qualités de l'art au Cambodge entre le IX^e et le XII^e siècles de notre ère et qui mettent en relief l'évolution de cet art original. De même, nous avons une sélection, malheureusement encore trop réduite, de l'art du Champa, avec des pièces provenant des fouilles de Tra-kieu, Dong-duong et des citadelles qu'a découvertes récemment M. J. Y. Claëys. La section de l'art khmer de la Cochinchine, qui constitue une sorte de révélation, tant on tenait pour admis jusqu'ici que l'art n'avait pas dépassé les frontières artificielles du Cambodge actuel, présente des spécimens d'une valeur incontestable avec le *Surya* de Phom Bathe, le *Maitreya* de Vinh-long, l'*Uma* de Can-tho et les stèles inscrites de Sadec. Enfin les numismates et les préhistoriens trouvent à s'intéresser devant nos deux collections de monnaies chinoises et de ces outils des âges archaïques dont on se plaisait jusqu'ici à négliger les gisements en Cochinchine.

La faveur que le public témoigne à ce musée naissant est encore mise en relief par l'abondance des dons que lui font les collectionneurs désireux d'éviter à leurs chères trouvailles une dispersion inévitable après leur mort. Nous avons de ce fait obtenu, entre tant d'autres, un bas relief d'art bouddhique et de provenance chinoise qui nous a été donné par la Société des études indo-chinoises, une divinité thibétaine en bronze dorée qui nous a été remise par M. Heumann ; deux fragments de bas reliefs de

Boroboudour (Java), don que nous a fait un négociant de Saïgon ; le *Surya*, admirable pièce de l'art khmer de la Cochinchine, don magnifique de M. Bui-huu-Dat, etc., etc.

En l'état actuel, le Musée Blanchard de la Brosse sert tout à la fois les Cochinchinois érudits, les colons qui, arrivant dans le pays, désirent s'initier aux nouveautés, inédites pour eux, de l'art local, les touristes et les passagers qui, au cours d'une escale, cherchent à prendre contact avec les œuvres de l'Extrême-Orient ; il servira aussi, et je voudrais pouvoir dire surtout, l'histoire de la colonie, en conservant les vestiges précieux d'une époque qui disparaît rapidement.

À la Commission des sites
(*Les Annales coloniales*, 19 septembre 1931)

Une commission dite « Commission locale des sites » et comprenant MM. Striedter, inspecteur des affaires politiques et administratives, président ; l'ingénieur en chef des travaux publics ; le chef du service forestier ; le chef du bureau du tourisme à Saïgon ; Mme About⁴, conservateur du musée Blanchard de la Brosse, membre correspondante de l'École française d'Extrême-Orient ; MM. de Tastes, directeur de la Compagnie foncière d'Indochine à Saïgon ; Nguyen-van-Cua, imprimeur à Saïgon (membres) ; Bunout, rédacteur des services civils en services du premier bureau du gouvernement (secrétaire), est constituée à l'effet de donner son avis sur les projets de classement et de déclasserment des sites et monuments naturels de caractère artistique.

Le cinquantenaire de la Société des études indochinoises
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 19 février 1933)

.....
Le 23 février après-midi, visite commentée de la salle d'art khmer de Cochinchine au musée Blanchard de la Brosse.

.....
Le dimanche 26, à 10 h. 30, au musée Blanchard de la Brosse, inauguration de l'exposition rétrospective de la société et d'une plaque à la mémoire de Jean Bouchot.

⁴ Probablement Mme veuve Michel-Edmond About, née Claire de Vismes (1876-1964) dont le mari (1874-1928), fils du romancier Edmond About, avait effectué toute sa carrière comme administrateur civil en Indochine. Nommée, peu après le décès de ce dernier, dame-archiviste adjointe au service des archives et de la bibliothèque du gouvernement de la Cochinchine (arrêté du 29 juin 1928 du gouverneur de la Cochinchine)(*L'Écho annamite*, 2 juillet 1928).

Deux filles et trois fils : Pierre (1905-1965), journaliste sportif ; Claude (1907-1950), tué sur la plantation de Chup, de la Cie du Cambodge ; et Jacques (1908-1983), assistant de plantation, d'abord à Prek-kak (Caoutchoucs du Mékong), puis pour la SIPH.

Louis Marius MALLERET
(Clermont-Ferrand, 1901-Louveciennes, 1970),
conservateur (1935-1949)

Professeur à l'École primaire supérieure des garçons à Saïgon (oct. 1929), puis à l'École normale, enfin au Lycée Pétrus Ky (octobre 1939).

Bibliothécaire (1930), membre (1931), puis secrétaire général (1942-1948) de la Société des études indochinoises.

Conservateur du musée Blanchard de la Brosse (1935). Correspondant (1936), puis membre (1^{er} janvier 1942), puis directeur d'études (1^{er} janvier 1945) de l'EFEO. Directeur de l'EFEO à Hanoï (1949-1954), puis à Saïgon (1954-1956).

Conseiller du comité de l'Alliance française à Saïgon (*La Libre Parole d'Indochine*, 25 février 1938, p. 3).

Officier d'académie (*JORF*, 14 juillet 1938) : professeur d'école normale à Saïgon.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Officiers_academie-Indochine.pdf

Administrateur de l'Office central du tourisme indochinois (1938-1939). Il participe en juillet 1941 à la Semaine de la France d'outre-mer en parlant à Radio-Saïgon de l'influence française sur l'esprit et l'art indigène, et de l'Algérie sous différents aspects (*L'Écho annamite*, 16 juillet 1941).

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Radio-Saigon_1939-1949.pdf

Conseiller municipal de Saïgon nommé par Decoux (sept. 1941-janvier 1942).

Reçu en audience par l'amiral Decoux (7 novembre 1941, 9 février 1942).

Il prononce des conférences à Hanoï et Saïgon sur l'amiral d'Estaing (déc. 1941 et février 1942) :

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Musees-EFEO-Hanoi.pdf

Il soutient le « régime nouveau appelé à légitimer toutes les initiatives propres à servir le prestige intellectuel de la France » (« Une cérémonie au Nui-Sâp, à la mémoire du mandarin Ng.Ngoc Thoai », *BSEI*, n° 2, 2^e trim. 1944, p.123-124. Cité par Sébastien Verney, *L'Indochine sous Vichy*, p. 122).

Chevalier de la Légion d'honneur (date inconnue. Dossier hors ligne sur la base Léonore).

Son œuvre historique et archéologique est considérable :

www.persee.fr/doc/befeo_0336-1519_1971_num_58_1_5073

Informations générales
Protection artistique
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 25 décembre 1938)

Il est institué, en Cochinchine, une estampille officielle ayant pour but d'attester la provenance des copies d'objets d'art ou antiquités khmers et chams.

Aucune reproduction d'objets d'art ou d'antiquités, effectués en bronze, plâtre, ciment ou tout autre matière, ne peut être mise en vente sans avoir été préalablement soumise à l'apposition de cette estampille attestant son caractère de copie.

L'apposition de l'estampille est confiée aux soins du conservateur du musée Blanchard de la Brosse. L'estampillage est absolument gratuit.

Cette estampille est constituée par un poinçon portant les initiales du musée Blanchard de la Brosse (M.B.B.) encadrée dans un rectangle de dix millimètres de longueur et de six millimètres de largeur, et imprimant en creux.

[Les bijoux du maréchal Nguyễn van-Huc]
(*L'Écho annamite*, 12 mai 1939)

Un public nombreux se rend chaque jour au musée Blanchard de la Brosse, pour y admirer les trésors tirés du tombeau du maréchal Nguyễn van-Huc, au chef-lieu de Giadinh : une magnifique et coûteuse collection de bijoux et joyaux

COCHINCHINE
Une fouille fructueuse
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 4 juin 1938)

Une fouille vient d'être faite au tombeau du maréchal Nguyễn-van-Huc à Giadinh. Cette tombe avait été identifiée en 1924 par feu le doc phu Le-van Giap qui fit une communication à cette époque à la Société des études indochinoises. Elle se trouvait dans le jardin d'une villa appartenant à un Annamite.

Tout d'abord, du couvercle fermant le cercueil, ont été enlevées une plaque rectangulaire en bois décoré d'une feuille d'or ciselé et une autre en forme de cœur. Dans le cercueil ont été recueillis les restes d'une tiare de cérémonie comprenant un diadème en or repoussé et ciselé, deux bordures en or servant à décorer les ailes de la tiare, deux bandelettes d'or repoussé et ciselé deux fils d'or torsadé mesurant chacun 60 centimètres de long, une plaquette décorative en or repoussé et ciselé à jour, dont le centre est orné d'une perle fine, une seconde plaquette dont la perle a disparu.

On a également recueilli une ceinture de cérémonie en multiples fragments, composée de motifs d'orfèvrerie appliqués sur une lanière de texture végétale ainsi que quatre boutons d'or travaillés d'une façon remarquable et portant quatre pierres blanches d'une pureté admirable.

Ont été également trouvés dans la région des pieds nos cinquante de boutons d'or et une pierre blanche de 10 m/m de diamètre qui a été identifiée comme étant un saphir blanc.

Toutes ces pièces ont été confiées au musée Blanchard de la Brosse.

Le tombeau sera transporté dans le square qui se trouve devant l'école d'art. Le mausolée sera reconstruit de façon identique.

Les archives de la Cochinchine renferment peu de renseignements sur le maréchal Nguyễn-van Huc. On sait seulement qu'il était officier de l'état-major de Le-van-Duyet et nommé maréchal de l'Avant par la cour d'Annam après la mort du grand eunuque.

AU MUSÉE BLANCHARD DE LA BROSSE
Les merveilles des arts cham et khmer
Évocations des splendeurs du passé
(*L'Écho annamite*, 24 juillet 1939)

Tous les Saïonnais, tous ceux qui ont eu l'occasion de traverser Saïgon, connaissent le musée Blanchard de la Brosse, situé dans le cadre magnifique du Jardin botanique. Il y a tout juste dix ans qu'il a été ouvert au public. Cependant, ses antécédents le font remonter aux origines mêmes de la colonie. Ce musée contient de véritables merveilles.

C'est sous le gouvernement des grands amiraux qu'apparurent les premiers projets d'organisation d'une grande collection publique à Saïgon, projets qui ne furent suivis d'aucune réalisation.

En janvier 1882, M. Milne Edwards, professeur au Muséum, offrait son concours pour constituer un musée d'études. La Société des études indochinoises, en 1897, décida, pour son propre compte, la création d'un musée à Saïgon.

Mais ce n'est qu'en 1927 que le Musée de Saïgon était définitivement créé par le gouverneur de la Cochinchine, et le gouverneur général Pasquier l'inaugurait le 1^{er} janvier 1929. Ce musée est divisé en deux sections principales, correspondant aux deux ailes du bâtiment.

L'art cham

L'art cham est l'art du royaume de Champa, qui s'étendait sur la zone littorale de l'Annam, depuis le cap Baké jusqu'à la porte d'Annam, au nord. Il s'effrita lentement, sous les coups que lui portèrent les Annamites, et l'année 1471 fut le départ d'une décadence qui aboutit à la disparition complète du peuple cham.

Le Musée contient une cinquantaine de pièces d'art cham, un art vigoureux et paissant, un peu fruste cependant, où se rencontrent des influences complexes, en rapport à la fois avec l'art malayo-javanais et khmer, préangkorien.

D'énormes tenons accompagnent toutes les pièces. Ils étaient incorporés dans l'édifice même, car se détachaient seulement les silhouettes ou profils de ces pièces.

Les visages humains n'offrent rien de particulièrement expressif ; mais les figures d'animaux, celles de lions et d'éléphants par exemple, sont saisissantes.

Certaines images, représentations civaïstes ou visknooites, sont très intéressantes. Les images du Bouddha demeurent assez rares dans la sculpture chame, bien que le bouddhisme ait connu au Champa une grande expansion. Le musée n'en possède pas.

L'art khmer préangkorien

Cet art est antérieur à l'époque d'Angkor, c'est-à-dire antérieur au IX^e siècle. Il a eu essentiellement pour berceau la Cochinchine actuelle et le Cambodge méridional.

Cette collection constitue, avec celles des musées de Phnom-Penh et de Bangkok, l'un des ensembles les plus considérables où l'on puisse étudier les traits généraux de cet art.

La plupart de ces pièces proviennent du musée de la Société des études indochinoises.

Mais de nombreux enrichissements ont été apportés par les provinces de Tâyninh, Sadec, Longxuyên.

Les pièces les plus caractéristiques de cette architecture ancienne sont, l'une en schiste, à l'état de fragment, provenant de la plaine des Joncs, l'autre, complète, en grès, de la province de Longxuyên.

De délicieuses colonnettes, en partie reconstituées, fournissent de précieuses indications sur la sobriété de l'ornementation dans l'art préangkorien.

Des cuves à ablution, et une meule à broyer le santal donnent une idée du mobilier rituel des antiques sanctuaires.

Les statues de cette époque ont pu être classées en quatre groupes.

Dans le premier figurent les statuettes, généralement féminines. On remarque particulièrement le visage souriant, et la coiffure cylindrique de la déesse Uma.

Les statues, dont les dimensions se rapprochent de la taille humaine, font partie du deuxième groupe. Le Musée n'en possède pas, pas plus d'ailleurs que du troisième groupe, qui en réunit un très petit nombre, d'une rare élégance et d'un modelé très simple.

Mais on en trouve deux exemplaires du quatrième groupe, dans lequel prennent place les statues bouddhiques, l'une unique, provenant d'une trouvaille récente effectuée dans la plaine des Joncs. Il est en bois, et sa robe monastique, tout comme celles des bouddhas de pierre, laisse transparaître les formes et semble adhérer au corps à la façon d'une étoffe mouillée.

Un arc de soutien forme auréole autour des personnages. Pourquoi ? Cela peut s'expliquer par le défaut de confiance du sculpteur dans la stabilité de son œuvre, à moins qu'il ne s'agisse d'une pratique d'atelier particulière aux artisans du Cambodge

primitif, ce qui marque comme une époque d'acheminement vers la statue isolée et indépendante de tout support.

L'art khmer classique ou angkorien

L'architecture et la sculpture ont subi, du IX^e au XII^e siècle, une évolution considérable.

Trois époques peuvent être indiquées :

1° L'art de Roluch et de Koh Ker ;

2° L'art de Bantey Srei, du Baphuon et d'Angkor Vat ;

3° L'art du Bayon.

L'art de Roluch n'apparaît guère au musée de Saïgon que dans un modeste fragment d'enduit et deux linteaux. Ces pièces donnent, quand même, un aperçu intéressant de la sculpture décorative dans la première période angkorienne.

La deuxième période, celle de Brantay Srei, est représentée par un beau Brahma, qui donne une idée précise de l'art du X^e siècle et une tête provenant d'un emplacement situé à quelques centaines de mètres de l'angle nord-est des douves d'Angkor-Vat.

Un petit groupe de Civa et Uma est un véritable chef-d'œuvre d'élégance et de finesse. On remarque aussi une très belle statue de divinité féminine ; une tête d'origine inconnue, acquise avec la collection Holbé ; deux bouddhas assis, et une frise décorative, où l'on voit des oies évoluer, avec un charmant mouvement d'ensemble parmi des lotus.

À la troisième période, celle de l'art du Bayon, se rapportent : une tête de bouddha, adossée à un fragment de capuchon de naga ; deux fragments inférieurs de statues féminines, vêtues d'un sarong à fleurettes ; une petite déesse et une partie de registre de fronton à personnages.

EN DEUX MOTS (*L'Écho annamite*, 9 août 1939)

Un poignard a été volé dans la nuit du 23 au 24 juillet au musée Blanchard de la Brosse.

Musée Blanchard de la Brosse (*L'Écho annamite*, 6 septembre 1939)

Le nombre des visiteurs du Musée Blanchard de la Brosse s'est élevé, pendant les mois de juillet et d'août 1939, respectivement à 16.115 et 16.059.

Le total général atteint depuis le début de l'année est de 122.588 personnes.

Art français (*L'Écho annamite*, 17 novembre 1941)

M^{lle} Georgette Naudin, déjà connue pour ses remarquables travaux ethnologiques et archéologiques, exposera, du dix-neuf novembre au cinq décembre, à la galerie Pomone, rue Catinat, une série de peintures sur des sujets locaux.

Le vernissage aura lieu sous les auspices de M. le gouverneur Rivoal.

Nul doute que nos concitoyens ne tiennent, une fois de plus, à admirer le talent de peintre de la distinguée correspondante de l'École française d'Extrême-Orient, [ancienne conservatrice du musée Blanchard de la Brosse](#), dont ils ont fait goûter les toiles et les aquarelles exposées à la foire de Saïgon, en 1927.

Festival Saint-Saëns
(*L'Écho annamite*, 19 janvier 1942)

.....
À l'issue du gala, on mit aux enchères une lettre autographe de Saint-Saëns, don de M. le docteur Dufossé, à Dalat, dont les parents avaient été très liés avec le prestigieux compositeur.

Le précieux document fut adjugé, au prix de cent-quatre vingt piastres, à M. Malleret, conservateur du musée Blanchard de la Brosse.

On estime à vingt-quatre cents piastres les recettes destinées à soulager les victimes du froid et de la faim en métropole.
